



Outremer Telecom engage une procédure d'indemnisation à l'encontre d'Orange Caraïbe et de France Télécom suite à la décision rendue par la Cour d'appel de Paris

Paris, le 29 septembre 2010 : Groupe Outremer Telecom (FR0010425587 - OMT), premier opérateur alternatif dans les Départements et Régions d'Outre-mer prend acte de la confirmation par la Cour d'appel de Paris de la condamnation d'Orange Caraïbe et de France Télécom pour pratiques anticoncurrentielles aux Antilles et en Guyane.

Saisie en 2004, l'Autorité de la concurrence avait condamné en décembre dernier Orange Caraïbe et France Télécom pour avoir mis en oeuvre des pratiques anticoncurrentielles sur le marché de la téléphonie mobile ou de la téléphonie fixe dans la zone Antilles-Guyane.

La Cour d'appel relève une « ingénierie anticoncurrentielle dont les effets combinés se sont cumulés pour déboucher sur une affectation importante de la concurrence » et maintient le niveau de l'amende à 60 millions d'euros.

Outremer Télécom va désormais engager une procédure devant les tribunaux compétents afin d'obtenir la réparation du préjudice qui lui a été causé par Orange Caraïbe et France Télécom aux Antilles et en Guyane.

A propos d'Outremer Telecom

Fondé en 1986, le Groupe Outremer Telecom s'est imposé dans les régions d'Outremer (Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion et Mayotte) comme le 1^{er} opérateur alternatif de télécommunications capable de proposer une offre intégrée de téléphonie fixe et mobile et d'accès Internet, à l'attention des particuliers et des entreprises. Le Groupe Outremer Telecom a développé son propre réseau de télécommunications et s'appuie sur une marque unique, only. Le Groupe entend développer la convergence de ses différentes offres, sa clientèle entreprise et poursuivre ses services innovants et compétitifs.

Prochain communiqué

OMT
LISTED
NYSE
EURONEXT

Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2010 : mardi 2 novembre 2010

Groupe Outremer Telecom Vincent Fabre Directeur Administratif et Financier investisseurs@outremer-telecom.fr NewCap.
Agence de Communication Financière
Simon-Laurent Zaks / Pierre Laurent
Tél.: 01 44 71 94 94

Fax: 01 44 71 94 90 outremer-telecom@newcap.fr